



du lieu, d'un habitat *

François Lacroix **

La première partie de l'article "*Habiter en caravane*" montre comment les familles plaident pour une intégration dans les sites urbains, sous réserve que les solutions proposées ne soient pas contradictoires de leurs façons d'être. La seconde partie "*Mémoire et enracinement*" appuie cette revendication sur la traduction d'histoires locales fortement intériorisées, au point qu'il apparaît difficile, à ce degré de mémorisation, de départager ce qui serait de l'ordre du mobile ou de l'immobile.

Habiter en caravane

La caravane-habitat n'est pas véritablement un choix : elle traduit la reproduction d'un mode de vie déjà là, qui a été celui des parents et grands-parents,

reconduit par nécessité (économique / sociale), ou par fidélité et mémoire. Elle marque dès lors l'appartenance à une communauté qui veut préserver son identité et sa différence. La vie en caravane ne signifie ni l'échec, ni la précarité : seules, 8 % des familles enquêtées souhaitent changer de mode d'habitat pour améliorer leurs conditions de vie.

Les souhaits relatifs à la durée de stationnement indiquent l'ampleur des besoins prévisibles en lieux d'accueil, quelque soit leur configuration : 59 % des ménages ne donnent pas de limite à leur temps de stationnement : le refus d'astreinte ne tient pas à l'impossibilité des familles à appréhender le temps à venir, mais il marque leur souci de ne pas encadrer le temps idéal nécessaire au déroulement de la vie familiale et économique, tellement ce temps est dépendant

* Extrait de l'enquête "Massy 1989". ** Directeur, Association Départementale Gens du Voyage de l'Essonne, Evry.

des aléas et des opportunités des moments et des lieux. Le temps de stationnement n'est pas conditionné par l'observance d'une réglementation préexistante : il obéit aux charges économiques (plusieurs activités) et aux charges familiales (santé, scolaire).

Une question de l'enquête portait sur "habitat isolé" ou "habitat groupé". Elle était à double sens puisqu'il était permis d'entendre deux significations principales :

- isolé d'un ensemble urbain, par préférence d'un habitat "discret",
- isolé d'autres groupes tsiganes, par refus de la concentration.

En fait, la manière dont les personnes enquêtées ont répondu indique qu'elles se situent spontanément dans le second registre : celui du refus d'une ségrégation spatiale. Cet aspect est plus marqué lorsque les personnes sont propriétaires de leur terrain.

Une diversité de formes de l'habitat caravane

92 % des ménages souhaitent conserver la caravane à usage d'habitat, soit :

- 70 % par l'achat ou la location d'un terrain sur lequel 14 % souhaitent y construire (habitat mixte : caravane + maison),
- 14 % en stationnant sur un terrain collectif,
- 8 % en continuant à stationner sur les places publiques.

Les résultats sont à pondérer par la prise en compte des possibilités locales de stationnement : des situations trop contraignantes (manque de place ou réglementations restrictives), des conditions difficiles d'accès à un habitat en dur ne peuvent qu'orienter vers des demandes d'amélioration d'accueil.

Mais, il est remarquable que cette demande d'amélioration des conditions de vie aboutisse au souhait de terrains familiaux à usage privatif, au détriment des terrains collectifs, obligeant à repenser ceux-ci en fonction de l'usage et de l'utilité qu'ils offrent seulement à quelques familles.

Le souhait de terrains à usage privatif est plus fort que la demande exprimée. Il faut, en effet, tenir compte de l'autocensure des familles stationnant déjà sur des terrains collectifs, exerçant le tri de la ferraille, en séjour permanent et en situation de précarité. Pour elles, la survie quotidienne est la seule réalité qui tient et non la planification urbaine. 5 % des ménages qui demandent l'aire collective sont en fait à inclure dans l'ensemble privatif, qui est donc de l'ordre de 75 %.

La prise en compte de l'habitat caravane dans une vie politique locale de l'habitat s'oriente immédiatement vers deux directions principales qui revêtent différentes formes :

- l'habitat familial
 - . à destination unique : l'habitat caravane (61 %)
 - . à vocation multiple : caravanes et maison (14 %)
- l'accueil collectif
 - . sur des terrains aménagés (9 %)
 - . sur des espaces libres sommairement aménagés (8 %)

Espaces publics et terrains collectifs

8 % des familles enquêtées et séjournant toutes, au moment de l'enquête, d'une manière occasionnelle sur des terrains du domaine public, souhaitent conserver ce mode de stationnement et disent vouloir demeurer en caravanes.

9 % seulement de ces mêmes familles souhaitent un terrain collectif.

Aucune famille stationnant sur une aire aménagée ou sur un terrain privé ne souhaite revenir, localement, à un stationnement sur des espaces publics. Il faut relativiser, sans doute, cette donnée à la période de l'enquête qui se situait en fin d'hiver. En période d'été, les familles qui ne peuvent partir recherchent souvent un lieu de stationnement plus adéquat.

Dès lors, se pose la finalité des structures collectives : à l'évidence, elles ne répondent pas à l'attente de stationnement de longue durée que réclament les Gens du Voyage pour lequel ils souhaitent des lieux plus autonomes, et pourtant elles obéissent à une clause de nécessité "d'héberger" pour un temps suffisant des familles ou des groupes en transit de commerce ou d'activité.

Terrains publics et terrains collectifs sont liés au passage pour des temps de séjour occasionnel, à durée limitée compatible avec les obligations de commerce.

Il y aurait avantage à fusionner les deux modes de stationnement (terrains collectifs et espaces publics) qui correspondent à la même demande d'arrêt de transit, en donnant au terrain collectif la liberté d'usage que les familles apprécient lorsqu'elles stationnent sur un espace public.

Aussi faut-il s'orienter vers la recherche de lieux de stationnement qui répondent aux critères communs du terrain collectif (sécurité des services hôteliers) et du stationnement sur les espaces publics (souplesse d'usage).

Le stationnement sur l'espace public reste, dans la perspective de la réalisation d'un accueil, une réalité et une nécessité. Il y a des familles qui, pour des raisons multiples (passage très court, affirmation

identitaire, précarité, groupe homogène) ne pourront se satisfaire d'un aménagement collectif. La demande de stationnement libre et sa prise en compte sur des lieux prévus à cet effet sont directement liés à la "maintenance" de l'accueil aménagé et de l'habitat adapté.

Préserver des espaces libres, c'est préserver les aménagements réalisés en laissant ouvert la perspective d'autres aménagements et en préservant un équilibre entre l'imaginaire de la liberté et la réalité.

La réglementation

La réglementation en vigueur pour le stationnement des caravanes ne coïncide pas avec les pratiques de stationnement des gens du Voyage, du moins, tel qu'ils l'expriment.

D'un côté, la réglementation limite les règles d'usage selon que les caravanes sont isolées ou groupées, selon qu'elles se trouvent sur le domaine public ou sur des terrains privés.

De l'autre, les souhaits des familles s'inscrivent dans un schéma différent :

Le séjour permanent est orienté vers le terrain privé, le séjour de courte durée est occasionnel orienté vers l'espace public ou le terrain collectif.

A en tirer les conséquences, il y aurait à modifier, dans le cas de figure où le terrain collectif serait proposé par les collectivités locales, la réglementation de ces terrains, pour qu'ils puissent répondre aux besoins de séjour de longue durée des utilisateurs. Cette modification devrait orienter la recherche de solutions vers une forme locative d'emplacements pour les longues durées, et de versements de redevances correspondant à de courts séjours.

Mais, peut-on assurer, sur les terrains collectifs, les exigences de tranquillité et

de plus grande autonomie que réclament les familles en formulant le souhait d'accéder aux terrains privés ?

La demande de terrains privés ne signifie pas pour autant la fin de l'utilisation de la caravane : l'habitat en maison (priorité du construit sur la caravane) est demandé par 8 % seulement des ménages, et le quart d'entre elles se prononcent en second choix pour l'habitat caravane. L'habitat mixte (qui laisse apparaître les deux formes de logement) est souhaitée par 30 % des ménages, pour des séjours permanents et réguliers.

L'habitat mixte peut recouvrir plusieurs figures : soit une construction en dur auquel s'ajoutent des caravanes, soit des caravanes, puis des dépendances en dur. Mais, de toutes façons, l'utilisation constante de la caravane pour le principal des activités familiales fait qu'elle demeure l'élément de cristallisation de toute forme d'habitat.

En termes de localisation, cela se traduit par la recherche de parcelles isolées ou regroupées en lotissements, aptes à recevoir des caravanes de manière quasi-continue, sinon permanente.

Autant d'éléments qu'il faut prendre en compte pour les calculs d'inscription au POS, et de leur localisation, puisqu'elles seront à la fois lieu d'habitat et lieu de travail.

La caravane immobile mérite-t-elle encore son appellation "d'élément mobile" ? Comment rendre compte des raisons de l'itinérance et de celles du stationnement prolongé ?

L'enquête en dévoile les raisons :

- manque de terrains d'accueil et l'impossibilité de stationnement déterminent les raisons des déplacements locaux pour 75 % des familles ayant

répondu au questionnaire sur les raisons de leur itinérance locale.

Les obligations économiques sont avancées par 14 % des familles.

Ainsi, 54 ménages -soit un parc de 60 à 70 caravanes- motivent leur présence sur le secteur pour des raisons d'ordre économique, et surtout du fait de l'impossibilité et du refus de stationner qui leur est signifié. L'imprécision des réponses quant aux lieux interdits laisse entendre que l'interdiction est de portée générale, et qu'elle touche aussi bien le territoire de l'enquête que celui qui lui est extérieur, obligeant les familles à une mobilité tournoyante localisée.

Il faut souligner combien une pratique d'interdiction de stationnement (qui donne lieu à une politique négative à l'encontre des Gens du Voyage) alimente une pratique d'itinérance subie, également négative pour les familles et les collectivités locales dans la mesure où elle instruit un procès à l'encontre d'une population, mobile sans doute, mais désireuse d'une présence locale affirmée.

Plus l'interdiction de stationner est forte, plus la mobilité est subie, plus l'exaspération des populations est grande, plus les difficultés de mise en ordre s'accroissent.

Le refus d'admettre qu'un enracinement des populations non sédentaires soit possible en un lieu, oriente la recherche de solutions vers des options qui rendent compte davantage de la traduction d'une certaine image du nomadisme que de sa réalité, laquelle dépend des relations familiales et sociales, comme celle du travail.

Élément mobile, la caravane est aussi l'élément qui souligne d'une manière ostentatoire, du moins visible, l'apparte-



BÉRIARD FROVOT

nance à un groupe social cohérent et structuré. L'existence de liens familiaux forts entre les membres d'un même groupe (filiation directe, 2e et 3e rang) se traduit dans les chiffres : 53 groupes familiaux représentent 197 ménages (soit près de 4 ménages par groupe familial restreint).

La prise en compte de l'affinité des groupes familiaux entre eux ramènerait le rapport de ces regroupements familiaux de 3 à 1 (soit une vingtaine).

Dans le temps, c'est à la fois la présence antérieure d'un membre de la famille, et la difficulté, voire l'impossibilité de stationnement sur d'autres sites, qui ont motivé l'arrêt, puis la recherche d'un stationnement prolongé.

La moyenne de séjour permanent est de 17 années.

La moyenne de séjour régulier est de 14 années.

La constitution d'un réseau économique (prestations de services, soldes, marchés...) est concomitant et complémentaire :

l'existence de débouchés économiques accroît la dépendance des familles,

les solidarités familiales neutralisent les

difficultés temporaires.

Les chiffres de l'enquête sont éloquentes : 40 % des ménages donnent comme raison de leur implantation sur le secteur, l'impossibilité de stationner ailleurs.

27 % s'appuient sur des raisons familiales (dites de convenances personnelles).

20 % justifient leur présence du fait d'une plus grande possibilité d'exercer leurs activités.

Offrir simultanément des lieux de stationnement, collectifs et privés, c'est permettre le maintien des cohésions familiales, sans pour autant s'engager dans une politique d'accueil laxiste : l'assurance d'un séjour durable facilitant une plus grande mobilité et une plus grande extension des circuits économiques.

Le projet de création d'une aire de stationnement nécessite au préalable la déconstruction des images et l'affrontement au réel : il ne devrait concerner ici que 24 % des ménages si l'on tient compte du type de séjour et de 9 % si l'on se réfère aux souhaits.

D'autres formes d'habitat sont donc à inventer et construire qui devraient permettre une adaptation de la politique urbaine aux modes de vie des familles, habitant des communes, et qui, seules, rendront viables l'accueil collectif et public.

Le projet d'aire de stationnement se heurte à la position affirmée des familles du refus du regroupement contraint et de

“Plus personne se connaît. Tous les gens que je connaissait bien, t'en vois plus un, c'est fini. Les gens des HLM, on les voit jamais. C'est des gens qu'on peut pas connaître.”

la ségrégation spatiale. Le débat entre la diffusion de l'habitat adapté dans le tissu périurbain et le rassemblement sur des structures spécifiques tourne court. Il serait possible de dire, en faisant le parallèle avec d'autres expériences et analyses, que la structure collective évoque spontanément pour les familles une situation de “hors territorialité” qui renvoie “à l'architecture de tout camp, structure idéale de relations de pouvoir”.

Il s'agit d'échapper à un espace d'assignation (“terrain désigné”) voire de relégation et à un habitat provisoire qui risque de s'instituer dans la durée et bloquer les dynamiques familiales d'autonomie résidentielle et économique. L'équipement collectif n'a-t-il pas pour principe, la plupart du temps, de construire un mouvement permanent (séjour limité à 15 jours, 3 mois) et de “prévenir toute familiarisation des habitants avec leur espace?”.

Face à une proposition d'accueil, les familles savent qu'il s'agit aussi d'autre chose : de construction d'une dépendance par rapport à un réseau institutionnel au détriment du renforcement du réseau familial. La production de l'habitat, notamment spécifique (aire de stationnement), a, en effet, à voir avec la gestion sociale d'une population.

En prenant de la distance par rapport au secteur de l'enquête et en regardant les situations au plan du département, il est plus facile de percevoir que les mouvements entre dispersion et regroupement

sont des phénomènes liés au contexte local et à ses modifications, et que les réactions des familles au paysage social urbain, aux positions et compositions auxquelles elles se heurtent, deviennent, avec le temps et l'habitude, stratégies face à l'environnement.

Ainsi, la vie familiale et communautaire s'accoutume et fait front à la nécessité. Mais, les aspirations des familles, ici, (qu'il ne faut pas couper du contexte) disent que la diffusion est plus favorable à la vie communautaire, structurée sur le réseau, et plus en harmonie avec une forme urbaine éclatée.

La destination du terrain collectif doit être précisée avant toute définition de son implantation, aménagement et gestion et se positionner dans une réponse multiple et diversifiée. Il est pris, en effet, tout d'abord dans un enjeu social fondamental : entre l'assignation (interdire ailleurs), la confusion (toutes les personnes qui logent en caravane) et la prise en compte d'une population aux modes de vie et d'inscription dans le local très divers. Au terme de l'enquête, il est possible de dire que le terrain collectif s'impose comme une nécessité mais dans le cadre d'une réponse plus globale aux besoins d'habitat des familles concernées : il répond, en effet, seulement à la situation et aux attentes de quelques familles.

Il s'agit donc de construire une cohérence par une proposition globale et, si possible, intercommunal. Cette cohé-

rence doit s'appuyer sur plusieurs paramètres :

- la conjonction des réseaux et des territoires : réseaux et territoires familiaux, sociaux et économiques ;

- l'adaptation à la permanence et à la mobilité ;

- la reconnaissance des stratégies familiales : diffusion et/ou regroupement.

Cette cohérence vise donc à maintenir les réseaux familiaux, à permettre les activités (multiples) dans un bassin économique et à faciliter les relations sociales (insertion locale). Elle prend forme dans une diversité de modes d'occupation et d'appropriation du sol : privé / public, familial / collectif, diffus / en lotissement.

Cette diversité qui s'appuie sur les situations et les réponses des familles demande elle-même à être analysée : ainsi, les formes de stationnement (privé / public / collectif) que proposent les familles pourraient traduire leur relation avec la société en terme de plus ou moins grande autonomie. Le souhait d'espace public ou de terrain collectif pourrait être appréhendé en terme de rapports sociaux et économiques.

Au-delà de la nécessité d'intégrer l'aire de stationnement dans une politique d'habitat plus complexe, la difficulté concrète à réaliser et maintenir une aire de stationnement est de construire un accueil qui ne collectivise pas (parce que le collectif risque d'individualiser et de rendre dépendant, alors que l'opinion courante pense que le collectif va préserver la cohésion des familles), et qui ne détruit pas les réseaux d'échange et de solidarité. Le terrain collectif doit donc, lui-même, dans son aménagement et son fonctionnement, permettre de manière souple l'organisation sociale et familiale

des familles (îlots familiaux, confort individuel ou familial, adaptation des séjours aux besoins des familles...).

En montrant les diverses attaches au lieu des familles et la confusion entre mobilité (conséquence des difficultés à stationner) et itinérance, l'enquête a permis de critiquer le concept de nomadisme comme seul élément de désignation d'une population. Elle permet, aussi, de tenter de le reformuler dans le contexte précis du secteur : loin de l'errance et d'un mouvement incessant, il est un complémentaire de l'inscription locale, un temps, un espace et une sorte de balayage à partir d'un point fixe.

Mémoire et enracinement

Cette complémentarité est singulièrement apparue lorsque l'enquête s'est attachée à demander à quelques familles de raconter leurs souvenirs, tenant autant de la mémoire familiale que locale : le lignage et les alliances, les déplacements et les activités, le stationnement et l'habitat, l'accueil et le rejet.

A leur évocation, apparaît en arrière-plan une mémoire-histoire individuelle en regard d'une mémoire-histoire collective.

La mémoire recherchée est celle qui raconte le territoire et le lieu, en rapport à la "mémoire officielle", qui raconte l'institutionnel. Ainsi, en quelques endroits des histoires racontées, la mémoire rejoint-elle le rêve, le sublime ou le fantasme, témoignage du profond impact de l'événement raconté et de son importance pour la personne qui le raconte. L'histoire ainsi mémorisée prend forme de paraboles, davantage à l'usage des familiers, que des étrangers que restent,

malgré tout, les intervieweurs. Par ailleurs, comment faire la part du singulier lorsque l'individu qui raconte ne tient sa singularité que du collectif auquel il appartient ? Le passage abrupt du "je" au "nous", la référence au "on" demande une interprétation plus fine du discours, par le repérage des thèmes. Ainsi, l'évocation des moments difficiles ou de rejet peut témoigner en même temps de l'expression d'un individu et de celle du groupe d'appartenance, et cette parole doublement interprétée fonctionne pour le locuteur comme un soutien, comme un élément dynamisant et incitateur ; il prend confiance en ce qu'il dit, dans la mesure où ce qu'il énonce est perçu parole collective, par laquelle le groupe se positionne.

Dire et raconter la mémoire, c'est s'appuyer sur la tradition orale d'une communauté dont l'oralité est une manière de faire.

Une anecdote : une des familles interviewées s'était équipée d'une machine à écrire pour mettre ses souvenirs sur papier.

Machine et texte furent brûlés lorsque les autorités locales lui demandèrent de détruire la cabane qu'elle avait construite "illégalement" sur leur terrain, aucune raison ne justifiant plus de garder un écrit et la machine de l'écrit chargés de la même symbolique de reconnaissance qu'en avait la cabane, fabriquée pour montrer la présence de la famille et manifester son désir d'être acceptée par la communauté villageoise. Ici, cabane et écrit se revêtent de la même signification symbolique d'une demande implicite à vivre le "même", par l'inscription dans un lieu et dans les archives, de marques et de signes visibles et lisibles.

La mémoire individuelle :
par rapport au territoire,
au lieu, à l'habitat

La mémoire individuelle est localisée, parcellaire, elle laisse parler et agir l'événement, en-dehors du mythe et des fantasmes. Elle décrit essentiellement deux sortes de faits : le rejet et les démêlés avec la justice, l'ordre et la lutte pour le territoire.

... - "Mon père restait toujours autour. Il s'en allait par exemple 5-6 mois, et il revenait. Puis après, un jour, il a voulu acheter un terrain. Il n'y avait plus de place ou se mettre. Il s'est acheté le terrain, là, il a fait ça pour lui et ses enfants."

- "Et nous, ça fait combien de temps qu'on est là ? Ma fille a 24 ans, elle a été à l'école ici. Les L., il y a longtemps qu'ils sont là aussi." ...

... - "Moi, j'ai toujours connu le village, les alentours. Il y a ma tante aussi. Il y a combien de temps qu'elle est là ? Ça fait des années. C'est les premiers L. qui étaient là."

- Ça remonte loin, 40 ans.

- Disons qu'ils ont toujours été à Paris. Ils n'ont jamais quitté Paris. Et après ils se sont mis dans l'Essonne. Pendant la guerre, ils étaient à Paris, et après ils n'ont jamais quitté l'Essonne. Mes parents n'ont jamais bougé de Paris pendant la guerre. Avant, on n'avait pas de terrain. On était toujours sur les places, mais toujours dans les mêmes banlieues. On a toujours été ici.

- Même que l'été avec. Parce que nous avant, on voyageait pas comme maintenant on voyage. Maintenant on voyage un peu l'été. Mais avant, on voyageait pas du tout. L'hiver comme l'été, on était là. On faisait les fêtes tout autour de Paris.

... "Quand on était en province, on restait longtemps sur place. On ne voyageait pas tous les jours. On restait 1 ou 2 mois sur place. Les gens nous connaissaient. C'est très important de connaître."

Des fois, on sortait d'un terrain, on allait se mettre sur une fête, n'importe où. Enfin toujours dans la région parisienne.

C'était notre coin. Il y avait pas mal de familles qui étaient là, sur place. Disons, quand une famille allait sur un coin, elle restait là. Oncles, tantes, cousins. On restait là. Toute l'année, on avait des foires en arrière-saison. La plus loin était celle de Pontoise. On a toujours été sur ce coin là.

-Et après, ils ont acheté des terrains, et on est toujours resté là. Ils n'ont jamais eu de problèmes. On a toujours fait la foire de Monthléry, la foire aux haricots. Celui qui avait un terrain, on se mettait ensemble..."

D'un côté, le rapport à un système social, de l'autre, le rapport au monde. A travers les interviews, la société est perçue comme une société terrienne, "de la terre", du moins propriétaire abusive du monde. Cette mainmise est reçue par les familles comme une dépossession, ou comme une mise à l'écart d'un bien que leur inconscient collectif présente comme leur appartenant aussi.

L'insistance des intervieweurs à revenir à l'objet de la recherche (le territoire) a souvent été mise à mal par la poursuite d'un discours qui entendait leur faire comprendre l'étroite liaison qui existait entre le groupe (sentiment d'appartenance à...), le lieu (révélateur du conflit avec la société), et le sujet, véritable pivot identitaire et dépositaire des valeurs du groupe.

... "Je suis resté cinq ans à M., on m'a jeté le jour même où je devais avoir une maison, un pavillon, avec un petit garage puis un petit bout de jardin, et c'était pas cher, 150 francs par mois, les enfants allaient à l'école, tout, pourtant j'avais le directeur, M. L., six assistants sociaux pour moi, ils m'avaient donné raison. J'étais bien, et puis un beau jour, les gendarmes sont venus le soir. Ils ont voulu entrer dans les caravanes et c'était en plein hiver. Ils ont tiré le poêle bien chaud, bien rouge, ce poêle là, je l'avais acheté 20 000 francs, et j'ai eu très peur que la caravane bascule, parce que je n'avais pas de cric, les enfants ont eu peur, moi j'ai eu peur. Ils ont été vers ma belle-mère, il lui ont ouvert le carreau, à coup de bâton..."

A la désignation par les autres ("nomades"), répond la désignation de soi par soi, comme personne individuelle et collective.

Les familles rencontrées ne sont pas le produit d'une classification ni d'une imposition ethnique. Elles existent, portent un nom. Par contre, "les nomades, ce sont les Touaregs", synonyme ici, du lointain, de l'étranger, de l'inexistant, lieu où la société entend faire basculer les familles qui parlent.

Ce continuels va et vient entre les pôles collectif / individuel et le lieu est nettement apparent dans les interviews.

Tel ce récit où, à travers la lutte acharnée, hors-sens commun, d'une famille

pour
truire
vivan
aussi
taire :

... "J
de te
gosse
On s
d'aill
qu'il
est p
savo
laisse

-A
bien
nous
lui. J
Rap
arriv
le m

pour construire, déconstruire, reconstruire, pointe au-delà d'une symbolique vivante, l'affirmation d'un droit du sol, aussi véhémente que celle qu'un sédentaire aurait pu formuler.

... "D. a toujours dit : "Un petit bout de terrain, on met çà dessus, on met les gosses à l'abri". "On se serait dépouillé. On s'est fait dépouillé pour les mômes, d'ailleurs vous le savez bien. Qu'est-ce qu'il fait aujourd'hui ? Il recommence. Il est prêt à crever mais il recommence sans savoir si on pourra la (la construction) laisser ou la casser.

-A chaque fois. Ah ! oui, vous le savez bien, à chaque fois, on s'est débrouillé nous-mêmes. Où qu'y a Marie D. C'était lui. A Le. où ils ont démonté c'était lui. Rappelez-vous qu'il travaillait. Puis en arrivant, quand il arrivait du boulot que, le manger, il sautait par la... vous vous

rappelez très bien. Remarquez elles était pas mal celle-ci quand même. Elle était très bien. On a perdu 10 millions par là. Parce que tout a sauté puis il n'y avait pas de recours. Bon arrivés là, il a fallu, quand ils ont fait démolir la maison, il a fallu qu'on rachète des caravanes pour loger les enfants. On s'est encore dépouillé pour racheter des caravanes, comme on s'est bien dépouillé sur l'autre terrain à côté pour acheter deux caravanes, on a passé au tribunal. Lui, il a eu 150 000 francs d'amende, mon mari, et moi 150 000 d'amende pour avoir acheté deux caravanes, les mettre sur notre terrain sans avoir demandé la permission à la mairie. Regardez où est le problème.

-Bon, quand il a fait démolir, j'avais l'autre petit bout (de terrain) à côté, vous vous rappelez très bien, j'avais payé 4 500 000 à l'époque, les deux caravanes je les ai remis dessus. Fallait bien que je loge toute la famille, à l'époque j'avais



bien quand même au moins 7-8 gosses qui me restaient.

-Bon, dessus, il a remonté la petite baraque qu'on a revendu quand on est reparti.

-De là, qu'est-ce qu'on a fait de là. De là, il a fallu repartir à cause des histoires, qu'il a tiré dans M. Qu'il avait recommencé, vous vous rappelez. On a donc racheté la caravane que j'avais quand vous êtes venu. La mairie n'en voulait pas. Qu'est-ce qu'on a fait ? On l'a revendue. On s'est remis là. Bon, on peut pas vivre toute une vie là-dedans, c'est pas possible."...

Relations sociales

L'occupation du lieu ne suffit pas à rendre un individu usager-citoyen de la cité. Il y faut des liens, une reconnaissance réciproque, des attaches qui demandent du temps, une fidélité dans la relation qu'un mode de vie itinérant rend problématique, voire hypothétique.

- "J'ai des copains, c'est une question d'habitude. Quand tu as une habitude... quand tu es toi-même gentil, les gens ne peuvent pas te détester."

"Ici, les gens sont gentils" ... l'expression revient dans chacune des interviews lorsqu'il s'agit d'évoquer des relations privilégiées : de travail (clientèle), de jeux (rassemblements populaires), de voisinage (café, commerce)."

- "On se connaît. A la force, on est très connu de partout. Ils nous appellent par notre nom. On sait leur parler. Tous les magasins nous connaissent. Ils nous connaissent de trop..."

- "On part 15 jours, on s'ennuie. On est obligé de revenir là. J'ai l'ennui, il me semble qu'il y a 6 mois que je suis parti."

- "Parce que disons, nous on est des gens comme tout le monde, sauf qu'on a un mode de vie en caravane. Disons que ma caravane, quand je suis sur une place, dérange les gens, alors que le pavillon qui est à côté ne me dérange pas du tout. Mais les gens ne veulent pas le comprendre. Bon, ils se battent en ce moment, disons qu'ils disent que la caravane c'est sale. La première chose qu'ils disent quand on veut s'arrêter, c'est sale."...

La gentillesse et la tranquillité sont les deux mots par lesquels l'appel au dialogue est lancé, la volonté ou le désir d'un rapprochement, malgré l'incontournable réalité des faits : le rejet, l'anéantissement de la part de la société :

... "On aime tout le monde. Mais on a "une haine", on a une haine contre les sédentaires. C'est normal qu'on a "une haine" contre les sédentaires. C'est parce que les sédentaires n'ont jamais pu nous piffrer. On est toléré, seulement toléré. Alors, rendez-vous compte le mal que ça peut faire. Alors, naturellement, il arrive un moment où c'est qu'on a "la haine" contre les sédentaires."...

L'enracinement social est garant de l'enracinement local. Les jeux de relations que les nomades ont érigé en stratégies de survie montrent l'extrême difficulté, peut-être l'impossibilité qu'il y a à accéder à la connaissance de l'autre sans passer par une identification territoriale. "D'où êtes-vous ?, d'où venez-vous ?" questions qui n'interrogent pas seule-

ment le lieu, mais l'identité, mise en forme par le comportement, l'aspect, le vocabulaire :

... "Quand on était avec les chevaux, il y avait un truc. On avait des vélos, et les cannes de ramonage sur le vélo, puis on faisait le village. Alors, ils ne savaient pas où on était, sinon, s'ils voyaient les chevaux, ils se demandaient si on allait voler ou faire des cheminées."

"Il faut créer l'habitude." ...

A cette intimité relationnelle recherchée, "je suis gentil", répond la même attitude personnalisée: "il est gentil", contrastant avec le rejet global de la société.

La tranquillité est attachée au lieu, comme rêve, souhait, mais aussi en lien avec la réalité: être quelque part signifie qu'il n'y a plus marquage ou désignation d'intrus: "on est pas des parvenus. Il y a longtemps qu'on est là."

Aussi les transformations que connaît le périurbain déstabilisent :

- "Plus personne se connaît. Tous les gens que je connaissait bien, t'en vois plus un, c'est fini. Les gens des HLM, on les voit jamais. C'est des gens qu'on peut pas connaître."

Mal vécues, liées à de nouvelles migrations et rejet, ces nouvelles configurations obligent à la recherche de nouveaux circuits de relations et de travail.

Activités et travail

Du vannier au rémouleur, la grande hantise est de pouvoir travailler, faire de l'argent, pouvoir se nourrir, faire vivre sa famille.

... "Quand on était en province, on restait longtemps sur place. On ne voya-

geait pas tous les jours. On restait 1 ou 2 mois sur place. Les gens nous connaissaient. C'est très important de connaître.

-A St. P., on est resté 5 ans sur un petit terrain. Même quand j'y vais, les gens me disent "ça va M.". je suis connu. Et j'ai des clients là-bas. J'y descends une dizaine de jours pour le ramonage.

-Pourquoi ?, parce que je suis connu. Les gens m'attendent. Ils ont l'habitude avec moi." ...

Mais les interviews racontent surtout l'anéantissement des efforts déployés pour travailler: le stationnement prolongé ou illicite sur le domaine public entraîne l'expulsion, l'arrêt du travail ou du commerce, rendant illusoire, par contre-coup, le désir d'insertion territoriale.

Si l'aspect itinérant des activités est souligné (pour la clientèle, le commerce), c'est surtout le rejet qui semble être à l'origine d'une itinérance forcée, et quelquefois, désespérée.

"... On s'est marié et après je suis parti. Alors, je faisais les paniers, je faisais les chaises, je faisais la ferraille, tu vois. Et après, j'ai trouvé un travail stable, j'ai travaillé pour des machines à écrire, des rouleaux de machines à écrire, dans l'usine, impeccable. J'étais même passé chef d'équipe et puis je ne sais pas ce qu'il y a eu, le directeur a appris qu'on était des bohémiens, il était venu nous voir à la caravane, ... déclassé, foutu en l'air.

-Après on s'est remis à travailler dans les champs à droite et à gauche. Voilà.

-J'ai été ramoneur, j'ai fait le rétameur, j'allais repasser les ciseaux, les couteaux, fallait bien que j'mange, y'a pas d'erreur...

-Après j'ai fait les fleurs. J'allais aux Halles. J'allais vendre des fleurs à droite et à gauche. Ce qu'on appelle le vendeur à

1 000 balles. Tu vois, un jour t'es là, un autre t'es ailleurs. Les jonquilles... le muguet...

-On a tout essayé

Du travail, à part les champs, du travail pour nous y'en avait pas.

-J'ai tout essayé, dès qu'on a été voyageur..."

Le travail est lié aux nécessités (vivre, gagner de l'argent), mais il a aussi une fonction d'effacement des particularités trop ségrégatives, d'appartenance trop voyante à une population traquée :

"si je me sédentarise, je suis comme tout le monde."

L'attachement ou la reconnaissance du lieu sert à rebours les pratiques du travail, puisque c'est souvent la seule manière d'en obtenir. Etre du "coin", du même quartier est plus utile que le savoir-faire dans une tractation avec la population locale.

A contrario, l'obligation du travail nourricier oblige à s'arrêter puisqu'il faut "habituer les gens" et fidéliser la présence. La territorialité échappe à la seule définition physique : il y a des territoires immatériels aussi importants à prendre en compte que le "bout de terrain" qui reçoit une famille.

Dans cette relation à la fois de fusion et d'opposition, le lieu tient une place privilégiée en ce qu'il offre à un individu la faculté d'y inscrire son histoire et d'en partager l'histoire collective. La mémoire conforte cette assise par le maintien d'événements communs, qu'ils soient ceux du partage ou du refus.

Aussi, reste-t-il à s'assurer si l'histoire vécue en un lieu marque une revendication implicite à partager son sens et à

s'inscrire dans sa logique, ou si elle est la marque d'un autre existant, échappant à sa signification.

En ce chassé-croisé, le paradoxe s'efface d'instituer le lieu comme donnée essentielle du mobile et du stable, l'incertain et le multiple qui le constituent permettant à chacun de s'y ajuster, malgré des usages différents : enracinement ou mouvance, territorialité d'appartenance ou de référence.

Mais si le détour par la mémoire ouvre à la compréhension des groupes et des individus, elle ne permet pas de prise de position tranchée. Elle raconte les soubresauts d'une histoire multiforme dont certains ont fait, plus que d'autres, les frais, et elle renvoie à la question cruciale de l'existence des minorités dans une société dont les enjeux ne reposent que sur la reproduction sans cesse reconduite du même.



ANDRÉ BOULANT

Luc Mc

* Architecte.